Laïcité, religions et islam : convaincre plutôt que contraindre

Petit dictionnaire du mieux vivre ensemble

À sa modeste place le club Convaincre-Rhône, et en cela fidèle à la mission qu'il s'est donné, a organisé le premier décembre 2020 un forum sur le thème « Laïcité et liberté d'expression au risque de l'islamisme ». Le contexte est connu : celui de la discussion du projet de loi d'abord intitulé contre le séparatisme, rebaptisé « projet de loi confortant le respect des principes de la République et de lutte contre le séparatisme » et des assassinats de Conflans Saint-Honorine, Nice ou Rambouillet.

Un certain nombre de participants à ce débat ont souhaité approfondir les échanges au sein d'un groupe de travail d'une dizaine de personnes qui s'est réuni et a échangé de février à juin 2021. Pendant cette période les réflexions et prises de position ont été très nombreuses : des articles de presse, tribunes, références bibliographiques ont été échangées et commentées entre nous. Par ailleurs le gouvernement vient de lancer des états généraux de la laïcité…juste au moment où la loi citée plus haut termine son parcours au parlement.

Le débat entre partisans d'une laïcité dure et ceux que la loi de 1905 continue de satisfaire, va de toute façon occuper une place majeure dans le débat politique d'ici les élections présidentielles. Et puis la société n'avance pas, ou ne recule pas, que par les élections, nos attitudes, nos expressions, individuelles et collectives ont au moins autant d'importance.

Ces deux sensibilités étant présentes dans notre groupe, mais ayant toutes deux la volonté d'avancer, nous nous sommes proposé d'essayer de nous mettre d'accord sur le vocabulaire à employer, ou non, afin d'éviter celui susceptible de heurter les uns et les autres et de conduire le débat dans des impasses. Nous vous le proposons par ordre alphabétique. Le dictionnaire du bien vivre ensemble en quelque sorte.

Cela s'est avéré délicat. Pour que la parole soit totalement libre, nous avons collectivement pris la décision de publier ce texte sous la seule signature du club Convaincre-Rhône. Chaque participant au groupe n'est pas engagé par ce qui est écrit. Mais qu'ils soient très vivement remerciés de leurs apports oraux, écrits ou documentaires. Les débats furent quelques fois rudes, mais toujours courtois. Le point de vue de l'autre a été écouté entendu et a largement contribué à modifier les représentations que les uns ou les autres pouvaient avoir sur les différents sujets.

Nous avons cheminé ensemble et comme chacun sait, souvent le chemin est plus important que le but, voire constitue le but en soi… surtout quand le dialogue et le bien-vivre ensemble constituent l'objet même du cheminement !

Nos réflexions sont présentées simplement sous forme de rubriques par ordre alphabétique. A chacun des les relier entre elles.

Citoyenneté et République

Chez les musulmans de France plusieurs discours coexistent.

Le premier, celui notamment des autorités religieuses vers lesquelles se tournent la majorité des musulmans de France : être conforme pour pouvoir être accepté. Compte tenu de la pression ambiante, les autorités religieuses, notamment, mais pas seulement, se comportent en premier de la classe, sages, conformes, réguliers vis-à-vis de la république restant dans une logique de bon comportement pour se conformer à la loi, qu'elles soient en France ou à l'étranger. Ils ne se sentent pas concernés par le terrorisme et le condamne sans ambiguïté.

Le second discours privilégie le lien entre le présent sociologique et la longue histoire conflictuelle entre l'orient et l'occident. C'est notamment celui qui se développe dans les prisons : nuire à la France c'est poursuivre le combat séculaire des musulmans contre l'occident. La question palestinienne en est un élément central. Ce discours n'est d'ailleurs pas forcément, au moins en partie, l'apanage des musulmans…

Un troisième discours est possible, ni de conformité, ni d'opposition, mais de proposition, de valeur ajoutée : comment les musulmans peuvent-ils contribuer, spécifiquement, ou comme et avec d'autres, au développement de la société française ? Comment être pleinement reconnus comme citoyens français musulmans ? Être citoyen français ne veut pas dire être systématiquement dans le politiquement correct. Le respect de la loi est une chose, incontournable, mais la liberté de pensée et d'expression, individuelle et collective, en est une autre. La loi, comme toute réalité humaine, est imparfaite et doit être constamment améliorée. Se construire une pensée, et une expression, libre et critique, fait partie du processus de la « citoyennisation », tout particulièrement des jeunes…c'est même une dimension essentielle de la laïcité comme ce devrait être, pas seulement un droit, mais aussi un devoir de tout citoyen, quelle que soit sa communauté d'origine. On lutterait efficacement contre l'extrémisme en montrant la richesse de cette posture plutôt que celle de l'opposition systématique faisant de l'autre un ennemi.

C'est pourquoi nous préférons, sans les opposer, le terme de citoyen à celui de républicain, de construction de la citoyenneté, plutôt que de simple respect des valeurs républicaines qui en est naturellement la première marche. Un processus de développement est toujours infiniment plus riche, et de plus mieux accepté, que le simple respect d'une norme. Et puis le terme de républicain est bien galvaudé aujourd'hui. Républicain en opposition à quoi : à la monarchie ? C'était un enjeu il y a 150 ans, pas aujourd'hui ! À la théocratie ? Où en sont les religions, toutes les religions, en France aujourd'hui ? À la dictature ? Certes on peut toujours penser que « le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde ». Mais quelle meilleure défense de la république que des citoyens libres et critiques, y compris du fonctionnement d'une république toujours à parfaire et non à sacraliser, donc à figer ?

Communautarisme/communauté

Le terme est employé dans un sens proche de séparatisme pour désigner une tendance à vivre en communautés qui mettrait en danger la vie sociale de la nation et la république. Il sous-entend souvent l'existence d'une « communauté musulmane » qui n'existe pas vraiment. La réalité sociologique est plutôt faite d'une grande pluralité de communautés fondées sur des différences sociales, ethniques, linguistiques, géographiques, spirituelles qui s'entrecroisent : peut-on indifférencier les communautés

d'origine algérienne, albanaise, turque, marocaine, sénégalaise, syrienne, libanaise ? Ou alors, plus justement, il faudrait parler de communautés qui s'emboitent en poupées russes. La comparaison est souvent faite entre le modèle américain de communautés vivant côte-à-côte sans se mélanger, société dans laquelle elles revêtent un certain caractère sacré au sens où la critique ou la caricature de l'une d'elles serait tabou. Ce modèle serait contraire à celui de la laïcité à la française dans une république « une et indivisible ». L'emploi du terme de communautarisme nous parait dangereux d'abord dans la mesure où il désigne une réalité qui ne tient pas compte de la complexité et qui donc n'existe pas, ou alors devrait être extraordinairement nuancé, mais aussi dans la mesure où il stigmatise, ou risque de stigmatiser, toute vie communautaire, toute communauté alors même que ce terme est plutôt valorisé dans son emploi pour désigner la force des liens humains entre un ensemble de personnes réunies par une religion, mais aussi tout autant par une origine ethnique ou géographique, professionnelle ou sportive, idéologique, politique…et le croisement de plusieurs de ces dimensions !

Notre culture, au-delà de ses dimensions laïque et républicaine, est aussi historiquement centralisatrice et uniformisatrice, voir le sort réservé longtemps par notre belle école aux langues et cultures régionales. Jusqu'à présent les différents gouvernements récents qui se sont succédés ont privilégié comme interlocuteur le CFCM, une élite religieuse soumise aux décisions politiques de pays tiers, naturellement divergents. Depuis quelques semaines une réaction de la « base » est en train de se produire. Conduira-t-elle « bottom up » à une représentation des musulmans de France et à la constitution d'un interlocuteur des pouvoirs publics comme il en existe pour les autres religions ? Il est beaucoup trop tôt pour le dire. On peut néanmoins le souhaiter comme facteur d'apaisement et de barrage aux pressions politiques venues de l'extérieur. Dans cette attente, soyons de la plus grande prudence dans l'emploi du terme de « communauté musulmane », une « communauté » surtout caractérisée par son extraordinaire diversité. Si une problématique démocratique venait à y éclore, ce serait néanmoins un bel exemple pour d'autres institutions religieuses en France…

En attendant, restons vigilants sur des tendances à la fermeture, voire sectaires ; nous avons un arsenal législatif pour cela, mais ne stigmatisons pas toute vie en communauté (au fait que disons-nous, que pensons-nous des congrégations religieuses catholiques fermées, type chartreux ou trappistes ?). Une vie communautaire fait aussi grandir ses membres et vivre les différences dont s'enrichit la « communauté » nationale. Ouverture, fermeture, choix de communauté, choix d'en changer, c'est ça la liberté. A condition de pouvoir se parler, même vivement, sans s'entre-tuer. Toute communauté constitue également un lieu de régulation sociale, d'apprentissage des règles du bien vivre ensemble et Dieu (et pas seulement Lui) sait quel besoin on en a aujourd'hui. C'est plutôt le vide que le trop plein.

Identité/multiculturalisme, intégration

Nous suivrions volontiers Maurice Godelier qui définit l'identité comme « *la cristallisation à l'intérieur d'un individu des rapports sociaux et culturels au sein desquels il est engagé et qu'il est amené à reproduire, ou à rejeter, le moi social que chacun offre aux autres.* Il en résulte pour lui que « *le moi intime, issu des rencontres avec les autres peut être multiple et les identités qui en résulte peuvent entrer en conflit, se superposer, revenir en arrière ».* L'identité est donc quelque chose de complexe, de multidimensionnel. Les identités peuvent comporter des dimensions communes et des dimensions différentes, rapprocher ou différencier. Vouloir en faire des blocs insécables conduit forcément aux affrontements identitaires.

Une telle conception de l'identité, des identités, conduit forcément à envisager le multiculturalisme issu de ces différentes identités comme une richesse *parce qu'il conduit au dialogue entre les cultures présentes sur un même territoire ;* que serait la culture des blancs américains sans le jazz ? La cuisine française, élément essentiel de notre identité, d'ailleurs à l'origine issue de cuisines régionales on ne

peut plus différenciées, ne tire-t-elle pas aujourd'hui en partie sa créativité du métissage avec les cuisines du monde ? Faut-il, au nom de la lutte contre le multiculturalisme bannir les restaurants chinois, les kebbabs ou les couscous ? ***Le temps long est le temps du métissage.*** Il n'y a qu'à regarder nos jeunes dans la rue et la formation des couples : l'arc en ciel, dans tous les sens du terme, y domine. Ils sont l'avenir. Accepter la rencontre avec la culture d'autrui n'est pas renier la sienne, au contraire : une culture qui ne s'ouvre pas, qui ne dialogue pas, est une culture qui se meurt. Il est plus facile de le faire à 10 kilomètres qu'à 10 000, même à l'époque d'internet, et l'empreinte carbone est nettement plus faible !

Finalement dans la vie sociale, tout autant, voire beaucoup plus, que l'identité elle-même, fut-t-elle définie de la manière la plus complexe et donc la plus juste qui soit, c'est la représentation que s'en font ceux qui n'appartiennent pas à cette identité supposée qui est prégnante. Ce sont ces représentations qui provoquent des réactions de guettoïsation, de haine, qui construisent des barrières dans la société. Paradoxalement, ou plutôt naturellement, ce processus d'assignation renforce la conscience de cette identité chez ceux qui en sont la cible en la simplifiant, en la caricaturant, voire tout simplement en la faisant naitre quand elle n'existait pas. Au rebours de l'intégration dans une communauté plus large, c'est un facteur de désintégration qui va à l'encontre de l'objectif affiché par ceux qui le provoque. Citons l'exemple bien connu de juifs tellement intégrés dans la communauté nationale, que leur judaïté supposée ne faisait plus partie de leur identité…jusqu'à ce que les nazis et les antisémites le leur rappelle.

Lorsqu'un individu ou un groupe parle d'identité, c'est le signe qu'il y a un problème chez celui qui en parle, notamment d'inquiétude sur sa propre identité, sinon en quoi la différence est-elle un problème ? On l'exprime d'autant plus qu'on a besoin de s'en vanter ou de s'en plaindre, de chercher à l'extérieur des coupables. Il est donc important de prendre cette expression comme un signal faible d'autre chose, sans le prendre au premier degré, de mettre l'accent sur ce qui rapproche, l'identité humaine. Dans leur message, les religions ne sont-elles pas la plupart du temps très proches ? Et pour finir, laissons la question de l'identité aux chercheurs en sciences humaines. Ils sont censés avoir les outils pour traiter la question…

Islam

Au contraire de l'église catholique, et à un degré encore plus fort que les églises protestantes ou même que les communautés juives, et au même titre que les temples ou ashram bouddhistes, l'islam n'est pas une institution, mais la juxtaposition autour de communautés autour d'une mosquée, sans autorité supérieure. Cela choque notre culture habituée aux hiérarchies. Certes on trouve dans le temps et dans l'espace un mélange de liberté, de communautés non hiérarchisées et de hiérarchie intellectuelle et spirituelle incarnée par des universités ou des ulémas reconnus notoirement. Notoirement, c'est-à-dire qui ont su se forger dans le temps cette notoriété, cette autorité ; le contraire de quelques chose imposé d'en-haut. Certes les pays musulmans ont aussi créé des ministères du culte… pour le meilleur et pour le pire ! L'islam en France est le fruit d'une confluence, laissons le temps faire son œuvre « bottom up » et soyons fidèles à la loi de 1905 de non-intervention de l'État dans l'organisation des cultes.

Par contre que l'on soit vigilant et intraitable sur des discours ou des pratiques prônant la violence ou le non-respect des lois de la république, le renseignement et la justice sont faits pour ça. L'organisation des cultes est une chose, le respect de la loi en est une autre. Reste une difficulté, celle des moyens : il faut bien reconnaitre que la nationalisation des lieux de cultes par la loi de 1905 et la prise en charge de

l'entretien des locaux existants par la collectivité publique qui en résulte introduit une dissymétrie entre l'islam et les autres confessions présentes sur le territoire français. Longtemps de généreux donateurs étrangers ont financé les lieux de culte musulman sans s'immiscer pour autant dans leur fonctionnement et leurs orientations. Ce n'est plus le cas depuis un certain temps. Ne faudrait-il pas que les collectivités publiques compensent au moins en partie cette inégalité afin de lutter contre les influences étrangères néfastes et que se construise un islam de France ? Délicate question, mais qui doit-être traitée.

Islamisme

Ce terme est aujourd'hui employé dans un sens négatif et stigmatisant pour désigner une mouvance fondamentaliste, contrairement au sens qu'on donne au substantif identiquement construit pour les autres religions : christianisme, protestantisme, judaïsme, bouddhisme…On peut ainsi laisser supposer que c'est l'ensemble des musulmans qui sont ainsi stigmatisés, alors même que leur diversité est au moins aussi grande que celle de ces autres religions. Parlons donc d'islam, ou de religion musulmane, et quand on veut parler de telle ou telle tendance, parlons de fondamentalisme, d'intégrisme, de radicalité ou désignons telle ou telle tendance ou secte, frères musulmans, salafistes, comme on parle des intégristes catholiques, des évangélistes protestants ou des loubavitchs juifs.

Ceci étant dit, il faut bien constater que dans les médias comme à l'université le terme est tellement employé y compris par les musulmans et leurs autorités intellectuelles et morales, que cela devient un combat difficile, voir impossible.

Ainsi Haoues Seniguer, maitre de conférences en sciences politiques à l'université Lyon 2, déclarait au journal Libération le 10 mai dernier qu'on ne pouvait couper la naissance du mouvement islamiste dans les pays musulmans à la fois d'une forme d'opposition à une présence étrangère vécue comme agressive et de l'apparition de régimes autoritaires une fois la parenthèse coloniale refermée. Abordant l'islamisme en France, ou plutôt le néo-islamisme, il en décrit toute la complexité que nous ne pouvons exposer ici. Nous retiendrons simplement pour ce qui nous importe, sa réponse en ce qui concerne sa dangerosité pour la société française et l'attitude à avoir à son égard : « *Si c'est un courant de pensée légaliste - qui n'est pas émancipateur- il faut le reconnaître, si c'est un rigorisme comme un autre, qui ne perturbe pas le bon fonctionnement des services publics, de la société, cela ne pose aucun problème. Le critère, me semble-t-il, est celui de la contrainte, ou non, exercée sur les autres. Si cet engagement demeure personnel, il doit être considéré comme tout autre engagement. Et, à ce titre, il peut être combattu au plan des idées. Mais il ne faut pas confondre le débat philosophique avec une police de la pensée. On peut combattre au plan politique et moral un islamiste légaliste ; on peut remettre en cause sa vision du monde. Mais pourquoi le criminaliser ? Nous sommes dans un pays où l'islam est minoritaire, nous vivons en régime de laïcité qui est vivant. Je crois vraiment que la société française est vaccinée depuis longtemps contre les tentatives hégémoniques de groupes religieux minoritaires, même si elle doit rester vigilante. »*

Laïcité

Dans la droite ligne de la loi de 1905 et la perspective d'un humanisme universel qu'il défend, nous retiendrons la conception qu'en a Francis Wolff (voire bibliographie) : *« La diversité ne peut exister que sous le chef d'un universel de second degré qui les englobe. Qu'est-ce qui garantit l'expression des religions si ce n'est l'universel de la laïcité ? La laïcité ne peut être comprise comme un combat contre les*

religions, ce n'est pas une religion, mais comme la condition de l'exercice de la diversité des cultes. C'est un exemple généralisable. La tolérance par exemple n'est pas une opinion particulière, c'est un concept inventé pour mettre fin aux guerres des religions. Je n'ai pas moins de foi en ma propre opinion sous prétexte que je reconnais qu'il est possible qu'il y en ait d'autres. Il en va de même pour la diversité des langues, des cultures… ou même des genres ».

Naviguer entre le premier degré et le second degré ; un second degré permettant l'exercice du premier…et donc le dialogue au sein de la diversité. Toute sa place à la laïcité, mais rien que sa place, sous peine de perdre la richesse de la diversité…et la concorde civile. Telle était bien la préoccupation des pères de la loi de 1905. Préoccupation toujours bien actuelle, n'est-ce-pas ?

Liberté d'expression

Comme le dit en substance Monique Canto-Sperber, tous les propos sont admissibles, à condition que l'autre puisse répliquer, se défendre sans oublier l'humour. Des dangers la menace : d'un côté la revendication d'une parole libre est en réalité souvent raciste, sexiste ou antisémite, de l'autre existe la tentation d'une nouvelle censure au nom de nobles idéaux progressistes, considérant parfois qu'il n'y a même pas lieu de débattre telle ou telle question, par exemple à l'université. « *Tous les propos sont admissibles, sauf s'ils n'ont d'autre but que de faire taire et d'anéantir tout débat ». « Plutôt qu'une question de valeur ou de morale, la liberté d'expression est un équilibre, et ses limites doivent être définies à partir de la liberté de parole laissée aux autres, à leur liberté de répliquer.* »

« On ne peut que se réjouir que l'accès à la parole ne soit plus le seul privilège d'une élite dont chaque membre se ressemble, mais la démocratisation de l'accès à la parole a parfois favorisé un risque de fragmentation, dans nos sociétés multiculturelles ».

Ce qu'on appelle pluralisme aujourd'hui ne concerne plus seulement les idées, mais aussi les identités et les cultures. Il ne se rapporte pas seulement à des individus mais à des groupes qui portent des revendications particulières et des demandes de reconnaissance. Or les confrontations d'opinions se déploient surtout dans le domaine intellectuel où l'on accepte l'opposition de vues. En revanche, lorsqu'on en vient aux demandes de reconnaissance, il est plus difficile d'accepter le désaccord, l'individu lui-même se sent remis en cause. La parole fait mal. Elle peut humilier, dégrader et parfois exclure. Toute la question est de savoir sur quels critères se fonder pour établir ce qui distingue un dommage d'une offense, plus encore aujourd'hui où le défoulement raciste qu'on observe sur le Web va de pair avec une hypersensibilité aux paroles provocantes. « *Le dommage le plus grave causé par les discours de haine est de disqualifier l'autre en tant que locuteur. C'est ce qui distingue, selon moi, les paroles à sanctionner de celles qui ne font que heurter. Il faut s'interdire toute censure préventive, mais sanctionner impitoyablement un propos prononcé délictueux ».* Nous faisons notre ce point de vue, qui est également celui de François Héran : la liberté d'expression, la critique, n'a d'intérêt que dans un rapport dialectique avec le débat, sinon elle n'est que blessante, enfermante, voire attentatoire à la liberté de conscience !

Religion, religieux

Difficile de ne pas regarder ce qui s'est passé dans l'histoire. Luther a failli se considérer comme musulman. Les chrétiens à l'époque étaient émerveillés de la tolérance des musulmans. Avant et après, la question s'est posée en termes d'envahissement, de croisades, de djihad, de colonisations au nom de

la foi et de la culture... Quand on ne connait pas, il reste les vieilles peurs. Il faut regarder l'histoire des religions, de toutes les religions et de leurs relations. Faire du cinéma et pas de la photographie, prendre en compte le temps, cela rend modeste et tolérant.
Religieux est un terme dont on ne sait plus quoi faire aujourd'hui. Dans le projet de loi « confortant les principes de la république » on différencie les contrôles selon qu'on dépend de la loi de 1905 (associations cultuelles) ou de 1901 (autres associations). Pourquoi cela ? La dimension religieuse introduit-elle en elle-même une suspicion que les autres objets associatifs ne provoquent pas ?
Le parallélisme entre la baisse de la pratique religieuse dans les églises chrétiennes et la montée, relative, de la pratique religieuse de l'islam tend pour certains à assimiler pratique religieuse à islam. D'où les réactions des responsables de l'ensemble des cultes concernant les signes extérieurs d'appartenance. On est en plein paradoxe : la soutane et le col romain reviennent à la mode, et on voudrait interdire le port du voile dans l'espace public, et les croix et les étoiles de David aussi ? Que définit-on par espace public ? Que l'État affiche sa neutralité est consubstantiel à la laïcité. Mais quel bel apprentissage de la différence et de la tolérance que la réponse à une question posée par un enfant sur ces signes extérieurs à ses parents …ou ses enseignants.

Spiritualité

Notre monde, et tout particulièrement l'occident, matérialiste et individualiste, a soif de sens et de spiritualité au sens le plus large « *essayer de penser au-delà des besoins immédiats de la vie »* pour reprendre une définition d'Edgar Morin. Dans le monde contemporain la spiritualité est à la fois liée et indépendante des religions. Se connaitre soi-même pour connaitre les autres et mieux entrer en relation avec eux. L'essentiel n'est-il pas que tous les efforts soient faits pour encourager cet effort spirituel, à dépasser les besoins immédiats de la vie, quelle qu'en soit la voie ?

Terrorisme et guerre

Pour beaucoup la perception du terrorisme est liée à une vision d'une guerre des civilisations dont on peut situer une des origines dans le livre de Samuel Huntington paru en 1997 en France sous le titre « Le choc des civilisations ». On peut résumer sa thèse élaborée à la suite de l'effondrement de l'empire soviétique *« les conflits futurs seront de plus en plus d'ordre culturel et de moins en moins d'ordres idéologique et économique. Parce que les principes philosophiques, les valeurs fondamentales, les relations sociales, les coutumes et la façon de voir la vie en général diffèrent entre les civilisations, des conflits d'ordre culturel sont hautement probables* ». Comme souvent ce livre a été brandi par beaucoup comme une justification de la guerre entre chrétienté et islam alors que le propos est beaucoup plus général. Plus récemment (2011) le livre de Renaud Camus «Le grand remplacement» reprend une vieille thèse selon laquelle les français « de souche» seraient évincés démographiquement par des peuples non européens, principalement issus des pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne suivant un processus d'immigration de peuplement avec la bénédiction d'un pouvoir « remplaciste ».

Si elle n'en est pas forcément à l'origine, la diffusion de ces thèses vient renforcer le sentiment de déclin provoqué successivement par la fin des empires coloniaux, l'émergence de nouvelles puissances à l'instar de la Chine ou de l'Inde ou la perte d'influence culturelle de la France due entres autres à la domination linguistique de l'anglais. Ce sentiment est à l'origine de craintes et de menaces sur l'identité, voire de peur.

Ces peurs, ces fantasmes, du grand remplacement d'un côté, de la Oumma de l'autre, se nourrissent les uns des autres, pour beaucoup générés des deux côtés par des influences étrangères, vouloir des deux côtés se penser comme une communauté « une ».

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de nier la réalité d'un islam politique, mais de le laisser à sa place, *extrêmement minoritaire,* en faisant la part des choses.

Sur les origines du terrorisme, là aussi ne soyons pas simpliste : tout ne se ramène pas au laxisme d'un côté ou aux discriminations de l'autre. Oui, les idées et les peurs existent, mais oui elles peuvent évoluer et ne tombons pas dans le délire ou le complotisme. Plutôt que de retrancher de la société les tenants d'un islam politique (pour aller où ?) il faut nous semble-t-il :

- Ne pas laisser les terroristes nous menacer
- Rester dans le contrôle et la sagesse en luttant contre les fausses informations
- Lutter contre les mauvaises interprétations possibles en alimentant constamment par les faits.
- Essayer de modifier la perception du terrorisme en l'inscrivant dans un cadre plus large permettant de prendre de la distance avec l'immédiateté historique et géographique.

Indépendamment de la menace terroriste, réduire l'influence d'un islam politique est une intention, un projet, non seulement entendable, mais totalement légitime. Toute la question est d'abord de s'entendre sur ce qu'on entend par islam politique, et ensuite de ne pas se tromper de moyens. Sur le fond, les concepts traditionnels, droite, gauche, extrême droite, extrême gauche, construits dans d'autres contextes, ont-ils ici un sens ? Nous ne le croyons pas. Sur les moyens, l'histoire nous enseigne que la rigidité entraine la rigidité, que convaincre n'est pas contraindre, nous sommes bien placés pour le dire, et qu'il faut faire confiance au temps, ce qui demande certes beaucoup de patience.

En conclusion, et pour reprendre une des affirmations d'un collectif d'intellectuels musulmans dans une récente tribune du Monde, « La France et le « monde » musulman ne sont pas en guerre. Les déclarations de la France et de l'Union Européenne pour dénoncer les crimes contre les Ouïgours et les Rohingya en attestent. Célébrer une guerre de civilisations ne ferait que conforter les extrêmes et devenir une prophétie autoréalisatrice.

Annexe 1- Membres du groupe de travail

Abdenour AÏN SEBA

Meddy BAKHOUCHE

Dominique BOLLIET

Yvon CONDAMIN

Abel GAGO

Christian JUYAUX

Jean-Paul KOVALEVSKI

Michel WEILL

Annexe2- Bibliographie

- Olivier ABEL « Le déni d'humiliation fait le lit de la violence » Réforme 6/11/2020
- Hicham BENAÏSSA « L'islam est devenu progressivement un problème à mesure que l'islam est devenu français » Le Monde 23/01/2021
- Lilia BEN HAMOUDA interview de Samia Langar « Islam et école, l'arbre qui cache la forêt » Le café pédagogique 19/05/2021
- Kahina BAHLOUL « Les musulmans réformistes ne sont pas consultés par l'état français » interview par Élise Racque télérama 18/04/2021 sur son ouvrage « Mon islam, ma liberté » Albin Michel 2021
- Gaby BONNAND « réponse à Bernard CAZENEUVE » tribune sur son blog 21/04/2021
- Monique CANTO-SPERBER « La liberté d'expression relève du juste, pas du bien » Le Point 24/04/2021
- Monique CANTO-SPERBER « On peut tout dire, sauf ce qui prive autrui de l'accès à la parole » interview recueilli par Sonya Faure, Libération 23/04/2021
- Bernard CAZENEUVE « La république, notre référence » tribune La Croix 02/04/2021
- Anne CHEMIN « Le très fragile équilibre de la liberté d'expression » Le Monde 28/11/2021p.30-31
- Anne CHEMIN « « Assimilation » Le Monde 1/04/2021
- Collectif d'intellectuels musulmans « Nous voulons réaffirmer les principes qui nourrissent la relation entre foi musulmane et citoyenneté française » Tribune dans le Monde 15/04/2021
- Kamel DAOUD « décapitation et désinformation » Le Point 02/11/2020
- Jean-Paul DELAHAYE « Laïcité et liberté d'expression » Interview Le Point
- Jean-Marie GÉHANNO « Ne pas juxtaposer les forteresses haineuses comme aux États=Unis » Le Monde 22/10/2020
- Bernard HAYKEL et Hugo MICHERON « La déroutante cécité américaine face au phénomène du djihadisme dans l'hexagone » Le Monde 22/10/2020
- François HÉRAN « Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression » éditions La Découverte et « Pour une approche sereine de la liberté d'expression » interview par Anne Chemin Le Monde 10/04/2021
- Philippe d'IRIBARNE « L'islam entre religion et projet politique » tribune La Croix 05/11/2020 et aussi « Islamophobie, intoxication idéologique » Albin >Michel
- Philippe d'IRIBARNE « La question de l'immigration va longtemps continuer à fracturer notre société » Le Monde 18/06/2021
- Didier LEMAIRE « Le cri désespéré du professeur de Trappes » interview par Nadjet Cherigui Le Point 11/02/2021
- Edgar MORIN « Que serait un esprit critique incapable d'autocritique ?» Le Monde du 21/11/2020 p.28-29
- Haoues SENIGUER « Faut-il avoir peur de l'islamisme en France ? » Libération 10/05/2021
- Ayyam SUREAU « Tristesse et inconfort devant le projet de loi confortant le respect des principes républicains » Le Monde 23/01/2021
- Patrick WEIL « La loi de 1905 n'est pas faible, pourvu qu'on prenne le temps de la relire » Interview Le point 19/04/2021
- Francis WOLFF, interview par Anastasia Vécrin "Seules les idées universalistes permettent la coexistence des cultures » Libération 25/10/2019